## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MAI 2011

- (communiqué en séance).

## **COMMUNICATION AU CONSEIL**

## **Objet: EXTENSION BASE INTERMARCHE**

L'extension de la Base d'Intermarché sur les Communes de Mauchamps, Chamarande et Boissy sous St Yon est un projet qui date maintenant de plus de 4 années. La taille du projet, désormais porté par les Communautés de Communes de l'Arpajonnais et d'Entre Juine et Renarde, s'est très vite heurtée :

- à une incompatibilité avec le Schéma Directeur local et le SDRIF 1994
- à une incompatibilité avec les perspectives du SDRIF tel qu'approuvé par la Région en 2008 alors même que l'ensemble des partenaires sur ce dossier a émis un avis favorable :
- l'Etat, qui prend ce projet en considération dans les perspectives de l'après-Faurécia, dans la mesure où la création des emplois touchera globalement le bassin d'Etampes
- le Département, via la Mission Sud-Essonne, qui considère ce projet comme une occasion unique pour redonner de la vitalité dans ce secteur de l'Essonne
- le PNR du Gâtinais, qui a fait savoir qu'il ne fera pas obstacle à une implantation sur Chamarande dès lors que les documents d'urbanisme le prévoient.

En filigrane, se posait la question du maintien de l'actuelle base de Mauchamps, qui compte à ce jour plus de 140 emplois si ce projet devait se réaliser ailleurs.

Restait la Région...

Une rencontre avec M. Planchou,  $1^{er}$  vice-président de la Région, entouré de 4 techniciens, s'est effectivement tenue à Paris le 20 mai dernier, réunissant des représentants de la Mission Sud Essonne et du Département (Mme Campion et M. Chouat), de l'Arpajonnais (M. Sarnel) et de Juine et Renarde (MM Bourgeois et Chalot). Quand bien même ce projet était bien connu des services de la Région, les caractéristiques du projet ont été rappelées (des investissements à hauteur de  $100 \, \mathrm{M} \in \mathrm{M}$ ) hors aménagements intérieurs, la création d'environ 800 emplois).

A cette occasion, nous avons eu l'agréable surprise de constater l'intérêt de M. Planchou pour ce dossier, sensible à la fois à l'impact économique produit sur la Région, et sur la création d'emplois. M. Planchou a également marqué son attachement à conserver ce projet en Ile de France, sachant qu'Intermarché est en train de réfléchir à délocaliser son projet, y compris hors de l'Ile de France, ce qui se traduirait dans le même temps par l'abandon de la Base de Mauchamps...

Mme Campion et M. Chouat ont manifesté également l'engagement du Conseil Général sur ce dossier, qui s'associera aux réflexions portant sur les aménagements routiers nécessaires et sur les mesures à envisager pour ne pas contredire les perspectives du boulevard urbain vers Arpajon.

M. Chalot a rappelé que ce projet pourrait déboucher

- sur un engagement plus global du Groupe Intermarché dans un processus de réduction des déchets, avec l'adoption de nouvelles règles de conditionnement des produits diminuant les emballages,
- dans l'utilisation autant que possible de matériaux issus de l'agriculture,
- dans une rationalisation des transports en baissant les kilomètres-camions parcourus, et sur des créneaux horaires évitant les heures de pointe.

Dans la mesure où ce dossier a déjà connu 4 ou 5 modifications, il paraît difficile de demander davantage à Intermarché tant qu'il n'y aura pas eu l'envoi d'un signal fort sur la faisabilité du projet.

C'est la raison pour laquelle, sur la base du dossier constitué par les services de la Communauté de Communes Entre Juine et Renarde et remis aux services de la Région à cette occasion, une étude va être entreprise par la Région. Ensuite, il appartiendra aux deux Communautés de Communes concernées d'apporter les réponses aux questions pouvant être posées. Au-delà, il conviendra de proposer une note de synthèse à M. Planchou qui lui permettra d'en saisir M. Huchon, à charge pour lui de s'assurer du soutien de ses partenaires, en particulier les élus Verts, en amont d'une délibération vers le mois de septembre ou octobre.